MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-MAURICE
1470, rue Notre-Dame, Saint-Maurice (QC) G0X 2X0
Téléphone : (819) 374-4525
Site internet : www.st-maurice.ca

INFO – CONSEIL MUNICIPAL

Réunion de novembre 2026

Pour faire suite à la réunion du conseil qui s'est tenue le **9 novembre dernier**, voici les principales décisions et les projets en cours.

En ce qui a trait au procès-verbal de la réunion vous pouvez le consulter sur le site internet au www.st-maurice.ca sous l'onglet Ma municipalité/Séances du conseil.

Nomination du maire suppléant

À tous les 4 mois, le conseil municipal nomme un maire suppléant au cas ou monsieur le maire devrait s'absenter. Le conseil a nommé monsieur Mario Massicotte pour les 4 prochains mois.

Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil

Lors de la séance du conseil du 9 novembre 2026, monsieur Gérard Bruneau, maire, madame Sophie Gagnon, conseillère, ainsi que messieurs Stéphane Gagnon, David Massicotte, Mario Massicotte, Yannick Marchand et Michel Beaumier, conseillers, ont déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires, conformément aux exigences prévues par la loi.

Offre de services pour la gestion animalière pour 2026

Le conseil municipal a accepté l'offre de services de la SPA Mauricie pour la gestion animalière des chiens et chats. Vous recevrez plus d'informations en début d'année.

Offre de services pour la location d'un tracteur

Le conseil municipal a accepté l'offre de services de Bossé et Frère inc. pour la location d'un tracteur pour la période hivernale au coût de 3 500 $ par mois du 15 novembre 2026 au 15 avril 2027.

Soumission pour la fourniture de sel à déglaçage pour la saison 2026-2027

Le conseil municipal a accepté la soumission de Selco Minéral au coût de 51 290 $ plus les taxes applicables pour le sel de déglaçage pour la saison 2026-2027.

Assemblée publique de consultation pour le projet règlement 2026-670

Le conseil municipal a adopté le projet de règlement numéro 2026-670 modifiant le règlement de zonage numéro 2009-489 afin de modifier les zones de réserve. Suite à l'adoption de ce projet de règlement, **une assemblée publique aura lieu lundi le 7 décembre 2026 à 18h30 à la salle municipale (grande salle en haut).**

Lors de cette assemblée publique de consultation, le maire et le directeur général expliqueront le projet de règlement et le conseil municipal entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Prochaine réunion du conseil

La prochaine réunion aura lieu **lundi le 7 décembre à 19 h** dans la salle municipale en haut. Ces réunions sont publiques et toute la population est invitée à y assister.

CIRCULAIRE MUNICIPALE



ERRATUM - Règlement concernant le stationnement sur le chemin public

Veuillez prendre note qu'une erreur s'est glissée dans la dernière circulaire municipale du 5 novembre 2026 concernant la période d'interdiction de stationnement de nuit.

Conformément au règlement numéro **2020-RM-001**, il est interdit de stationner ou d'immobiliser un véhicule sur un chemin public entre **23 h et 7 h**, **du 1er novembre au 15 avril inclusivement**, afin de permettre le déblaiement des rues et des rangs sur l'ensemble du territoire de la municipalité.

Nous demandons également aux citoyens d'éviter de stationner dans les rues et les rangs de la municipalité, ainsi que dans les stationnements des bâtiments municipaux (salle municipale, bureau municipal, etc.) lors des journées de tempête afin de faciliter les opérations de déneigement.

Offre d'emploi - « Préposé(es) à l'entretien de la patinoire »

Le service des loisirs recherche des préposés(es) à l'entretien de la patinoire. Les préposé(es) devront avoir 16 ans et plus et être **disponibles** de la fin décembre à la mi-mars.

Tâches: Entretien de la patinoire et toutes autres tâches connexes.
Compétences: Débrouillard, responsable, ponctuel et ayant le sens des responsabilités.

Faire suivre votre CV avant 12h vendredi le 20 novembre 2026 par courriel à : infocitoyens@st-maurice.ca



CLINIQUE DE VACCINATION 30 NOVEMBRE 2026

